

D-97-37

R-3376-97

27 octobre 1997

PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Paul Théorêt
Monsieur Robert-Paul Chauvelot
Monsieur Bernard Langevin

Régisseurs

**Société en commandite
Gaz Métropolitain (SCGM)**

Demanderesse

et

**Association des consommateurs
Industriels de gaz (ACIG)**

Intervenante

APPROBATION DES TARIFS

OBJET : Requête pour faire modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métropolitain à compter du 1^{er} octobre 1997
[Article 19, 20, 31, 32 et 61 de la *Loi sur la Régie du gaz naturel*, L.R.Q., c. R-8.02 et, depuis le 2 juin 1997, articles 31, 32, 48, 49, 73(2) et 78 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, 1996, chapitre 61]

Donnant suite à la décision D-97-34, la Société en commandite Gaz Métropolitain a fait parvenir à la Régie, le 14 octobre 1997, les tarifs applicables au 1^{er} octobre 1997 complétant ainsi le dossier tarifaire de la requête R-3376-97, Phases I et II.

DÉCISION

L'analyse des pièces produites par le distributeur démontre que les tarifs applicables au 1^{er} octobre 1997 sont conformes à la décision D-97-34.

En ce qui concerne le texte des tarifs, la Régie constate, qu'à l'article 12.12 des Dispositions générales, on identifie la Régie « Régie du gaz naturel ». Cette appellation devra être changée pour « Régie de l'énergie ».

Pour ce qui est de la modification du texte de l'article 12.6 des mêmes Dispositions générales, la Régie constate que cette modification est conforme à la norme standard provenant du barème de l'Office nationale de l'énergie (ONÉ) mis en preuve par le distributeur.

POUR CES MOTIFS, la Régie de l'énergie :

APPROUVE les tarifs ;

ORDONNE la publication des nouveaux tarifs en vigueur le 1^{er} octobre 1997, dont une copie devra être déposée à la Régie.

Montréal, le 27 octobre 1997

Jean-Paul Théorêt

Robert-Paul Chauvelot

Bernard Langevin

Régisseurs

Société en commandite Gaz Métropolitain est représentée par
M^e François G. Hébert

L'Association des consommateurs industriels de gaz est représentée par
M^e Guy Sarault

Le procureur de la Régie est M^e Pierre Thérout